



1<sup>er</sup> septembre 2017

## Projet de développement régional du Grand-Entremont Feu vert de l'Office fédéral de l'agriculture

**(IVS).- Après le Conseil d'Etat et le Grand Conseil valaisan, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a approuvé par la signature d'une convention le projet de développement régional (PDR) du Grand-Entremont. Cette décision permet de débiter les travaux en Entremont. Ceux-ci permettront de garantir des structures de production performantes et d'ouvrir des perspectives de développement à l'échelle régionale. Ce projet bénéficie d'un crédit-cadre de 15.6 millions de francs et constitue le quatrième projet régional accepté en Valais. Les travaux pourront débiter fin 2017 pour une durée de six ans.**

Le canton poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole régionale. Après le Val d'Hérens, Loèche-Rarogne et le Val d'Illicz, l'Entremont est la quatrième région à bénéficier d'un projet de développement régional. D'autres projets sont en préparation dans les régions d'Anniviers et la Vallée de Saas.

Le projet mené par l'association de promotion agricole du Grand-Entremont (APAGE) s'intègre dans le cadre de la politique cantonale visant à entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et attractifs, un paysage typique, une riche biodiversité et un accueil de qualité. Il garantit des structures de production performantes et offre des perspectives de développement à l'échelle régionale. Les objectifs du projet sont la création de valeur ajoutée dans les filières agricoles (viande, fromage, plantes aromatiques et médicinales, céréales, fruits et miel), la promotion de l'image de la région et de la qualité des produits, le renforcement des créneaux de vente directe et la diversification des prestations agricoles notamment par le développement d'activités agritouristiques. Les agriculteurs sont les porteurs des projets. Ils collaborent avec les communes et les milieux touristiques pour optimiser les synergies entre les différents acteurs économiques de la région.

Le coût total du projet s'élève à 20,7 millions de francs. Le financement est prévu par la Confédération pour 5.03 millions de francs, par le canton pour 5.03 millions de francs et par les sept communes concernées pour 1.25 millions de francs. Le solde de 9.4 millions de francs est à la charge des propriétaires, qui pourront bénéficier en partie de crédits d'investissement et d'un crédit de construction.

Le Conseil d'Etat a approuvé le message à l'intention du Grand Conseil qui a pris sa décision lors de la session de juin 2017. Les travaux de construction débiteront fin 2017 et leur réalisation s'étalera sur six ans.

### Lien vers les documents utiles :

<https://www.vs.ch/web/sca/pdr-grand-entremont>

### Personnes de contact :

- **Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation – 027 606 40 00**
- **Gregory Borgeat, responsable de projet à l'Office des améliorations structurelles – 027 606 78 15**

